

## **MAIRIE DE TREMBLECOURT..**

8, rue de la Mairie  
54385 TREMBLECOURT

Tél/Fax : 03.83.23.17.28

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 29 MARS 2010**

CONVOCATION DU 04 MARS 2010

Présents : Brigitte CILLA, Laurence DELAY, Marie-José FOURNIER, Danièle JANNEL, Laurent HILLARD

Absents Excusés : Francis COLIN (a donné pouvoir à D.JANNEL), Jean-Paul HECHT (a donné pouvoir à D.JANNEL), Frédéric PATARD

Le secrétaire de séance désigné par le conseil est Marie-José FOURNIER.

Le procès verbal de la séance du 19 mars 2010 a été approuvé et signé par l'ensemble des conseillers présents. Un exemplaire est remis à chacun des conseillers (y compris les personnes excusées ou absentes)

### **Maintien du taux des 4 taxes :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des quatre taxes pour l'année 2010, à savoir :

- Taxe d'habitation : 8,16 %
- Taxe foncier bâti : 9,03 %
- Taxe foncier non bâti : 16,30 %
- Taxe professionnelle : 7 % (selon compensation de l'Etat)

### **Présentation et vote des budgets primitifs 2010 :**

Le Maire soumet le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement de chacun des budgets.

Le budget du CCAS a été voté à l'unanimité comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 1 171,79 €

Le budget de l'eau à été voté à l'unanimité comme suit :

- Section d'exploitation : dépenses et recettes équilibrées à 40 414,92 €
- Section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à 18 641,91 €

Le budget général de la commune a été voté à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 332 215,10 €
- Section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à 350 225,03 €

### **Acceptation de devis :**

Après examen des devis présentés par les entreprises ID Paysages, Passion Nature et Cerès Environnement, et sur avis de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise Cerès Environnement pour un montant de 2280,00 € HT pour la taille des grands arbres communaux (marronniers, tilleuls, cerisiers à fleurs, frênes et noyers)

### **Aménagement du château d'eau (imperméabilisation coupole) :**

Après examen des devis présentés par les entreprises DSA, ERLS, MJB Sarl, et sur avis de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de MJB Sarl pour un montant de 1725 € HT, et autorise le maire à ratifier les documents correspondants.

Les travaux de maçonnerie prévus concernent la préparation de la coupole pour l'application de la couche d'imperméabilité

### **Questions diverses :**

- **Subventions** accordées à l'unanimité :

- ADAPA : 150 euros
- Radio Déclic : 100 euros

- **BA 136** : Le maire informe les conseillers que la totalité de la surface de la base sera reprise par ErDF pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Le contrat sera signé prochainement entre ErDF et France Domaine à Paris, à l'hôtel Matignon, en présence du premier ministre. Par ailleurs, il est prévu une partie « musée aéronautique ». Les anciens hangars seront mis à disposition pour exposer les avions de l'ancienne base militaire. Un bâtiment d'accueil et d'information sur les énergies renouvelables sera aménagé pour la visite du site. La commune de Tremblecourt n'a aucune retombée financière à attendre de cette opération. Il faudra voir s'il est possible de récupérer une partie de la surface de l'ancien dépôt de munitions située sur le territoire communal et la bande de terrain parallèle à la RD 907 sous laquelle passe l'ancien pipeline qui alimentait la base. Le maire informe les conseillers qu'elle a pris contact avec les services de l'état pour poser la question.

- **Fermeture d'une classe** : aucune information, ni du SIS, ni de l'enseignement primaire, n'a été donnée pour le lieu de fermeture. Monsieur Hayot, inspecteur de l'enseignement primaire avait informé le SIS qu'il s'agirait probablement d'une classe située à l'école de Domèvre en Haye. Le conseil municipal se prononce contre la fermeture d'une classe du RPI.

- **Assainissement** : chaque conseiller municipal reçoit un exemplaire du dossier établi par le bureau d'étude IRH en date du 3 mars 2010. Ce dossier propose la répartition des stations d'épuration sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Côtes en Haye :

- Une station « à filtres plantés » sera implantée à Manonville pour traiter les eaux usées de Tremblecourt, Domèvre, Minorville, Manonville, Noviant aux Prés.
- Une 2<sup>ème</sup> station, toujours « à filtres plantés », sera située à Ansauville pour traiter les eaux usées de Hamonville Ansauville, Grosrouvres ainsi que

Bernécourt, non adhérente à la CCH mais qui participerait par le biais d'une convention spécifique.

- La commune de Martincourt serait assainie d'une manière spécifique vu sa situation géographique.

Les conseillers municipaux prennent acte de cette décision et n'ont pas de remarque à formuler.

- **Intervention de Mme Aubin**, spécialiste de l'urbanisme : les conseillers décident de la repousser en septembre.
- **Achat de tableaux d'affichage** : 2 tableaux d'affichage seront acquis (1 pour la salle polyvalente, l'autre pour la mairie)

L'ordre du jour est épuisé.

Signature des conseillers :